

## Compte rendu de la réunion du 7 avril 2023

### Membres présents

Eric MASSÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Christine DELATOUR, Jacky HERVOUET, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Dominique CHARTIER, Nicolas LESCUREUX, Christophe SYSLO, Michel SZELAG

### Membres absents excusés

Maxime PERROT, Nicolas VAX, José VIÉ

## Point sur le championnat et sur la Coupe

### 13ème journée de championnat du 12/03/23

Carton jaune (amende de 3 €)	Guillaume BOUCHU (Ormoy) Julien FRANC, Eddy CIGLAR, Cédric BEAUDOUT (Venoy 1)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Fontaine-la-Gaillarde (feuillelet bleu) Laroche 1 et Mailly-le-Château (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Senan FC (manque nom du capitaine) Bléneau (manque signature de l'arbitre central)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Seignelay</u> score match Seignelay / Villeblevin : 0-3 et 0 pt pour Seignelay
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Courtenay</u> score match Courtenay / Saint-Valérien : 0-3 et - 1pt pour Courtenay qui devra verser une indemnité kilométrique de 20,40 € à Saint-Valérien par le biais de la caution
Forfait général (amende de 50 €)	Courtenay
<u>Cas particulier</u> : 3 cartons jaunes en championnat pour l'équipe de Venoy 1, soit 1 pt de moins au classement	

### 19/03/23 : 3ème journée de poule de la Coupe de l'Yonne du 18 décembre 2022

Carton jaune (amende de 3 €)	Jordhan FOUANON (FMC FC Saint-Martin 2) Frédéric HIRBEC (La Celle-Saint-Cyr 1)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Portugais Auxerre (feuillelet bleu) Ormoy (feuillelet blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>La Celle-Saint-Cyr 2</u> score match La Celle-St-Cyr 2 / Gron Véron : 0-3 (+ 2 pts de moins au championnat pour La Celle-St-Cyr 2, conformément au règlement sportif) <u>Mailly-la-Ville</u> score match Mailly-la-Ville / Chemilly-sur-Yonne 1 : 0-3 (+ 2 pts de moins au championnat pour Mailly-la-Ville, conformément au règlement sportif)

Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Mailly-le-Château</u> score match Monéteau / Mailly-le-Château : 3-0 et 1 pt pour Mailly-le-Château
------------------------------------	---

### 14ème journée de championnat du 26/03/23

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Villeroy, Chemilly-sur-Yonne 1, Malay-le-Grand, Bazoches (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Maily-le-Château (manque n° des maillots et signature de l'arbitre central) AFTA (manque 2 n° de maillots) Bazoches (manque tous les n° de maillots)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Venoy 2</u> score match Saint-Valérien / Venoy 2 : 3-0 et 0 pt pour Venoy 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 90 € à Saint-Valérien par le biais de la caution
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Portugais Auxerre</u> score match Portugais Auxerre / Lindry : 0-3 et 1 pt pour Portugais Auxerre
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Chemilly-sur-Yonne 1

### 15ème journée de championnat du 02/04/23

Carton jaune (amende de 3 €)	Ammy TRAORE (Charmoy FC 3)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Cléry, Senan FC
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Chéroy (feuille bleu) Malay-le-Grand, Portugais Auxerre (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Champignelles (manque nom du responsable d'équipe) Monéteau (manque nom du club) Bléneau (manque 1 n° de maillot + nom du capitaine) Mailly-le-Château (manque nom du capitaine)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Chevannes</u> score match Laroche 2 / Chevannes : 3-0 et 0 pt pour Chevannes qui devra verser une indemnité kilométrique de 31,20 € à Laroche 2 par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Charmoy FC 3

## Tirage des Coupes

Résultat du tirage des matches des quarts de finales qui se joueront le dimanche 16 avril 2023

Coupe Challenge	Coupe consolante
ORMOY / ESPOIR CLUB AUXERRE	LAROCHE 2 / CHARMOY FC 3
CHEMILLY-SUR-YONNE 1 / CHARMOY FC 1	BRICHÈRES / LAROCHE 1
GRON VÉRON / LA CELLE-SAINT-CYR 1	SEIGNELAY / FMC FC SAINT-MARTIN 2
PARON / VAL-DE-MERCY	DIGES POURRAIN / ROSOY 1

Rappel: en cas d'égalité de score à l'issue du temps réglementaire, des prolongations en deux mi-temps de 10 mn sont prévues. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à l'épreuve des 5 tirs au but.

## Reports de matches

**16 avril 2023**

Piedalloues Stade 2 / Saint-Clément

### **30 avril 2023**

Laroche 1 / Espoir Club Auxerre  
Diges Pourrain / St-Julien-du-Sault  
Escamps / Vanne Noé  
Fontaine-la-Gaillarde / Neuvy-Sautour  
Rosoy 1 / ACSRA ASC  
Val-de-Mercy / Charmoy FC 3  
Ormoy / Senan FC  
La Celle-Saint-Cyr 2 / Chemilly-sur-Yonne 2  
Les Bréandes 2 / FMC FC Saint-Martin 2  
Malay-le-Grand / Venoy 1  
Brichères / Charmoy FC 2  
Monéteau / Bléneau  
Bazoches / Lindry  
Seignelay / Saint-Clément  
Villeblevin / Piedalloues Stade 2

### **7 mai 2023**

Les Bréandes 1 / St-Julien-du-Sault  
Neuvy-Sautour / Fontaine-la-Gaillarde

### **14 mai 2023**

St-Julien-du-Sault / Laroche 1  
Espoir Club Auxerre / Diges-Pourrain  
Escamps / Paron  
Vanne Noé / Gron Véron  
Fontaine-la-Gaillarde / Laroche 2  
ASOFA / FMC FC Saint-Martin 1  
La Selle-sur-le-Bied / Cléry  
FMC FC Saint-Martin 2/ Charmoy FC 3  
Malay-le-Grand / Les Bréandes 2  
Charmoy FC 2 / Bléneau

### **28 mai 2023**

Escamps / Gron Véron  
Paron / Espoir Club Auxerre  
Chevannes / Fontaine-la-Gaillarde  
Bléneau / Lindry

## **Questions diverses**

➤ Rappel important d'un point du règlement : tout forfait, déclaré ou non, lors des 2 dernières journées de championnat, entraînera un retrait de 3 points au championnat

➤ En raison du forfait général de l'équipe de Courtenay, le club ne sera pas en mesure d'organiser les finales de la Coupe de l'Yonne le 11 juin, ni d'accueillir les clubs pour la réunion annuelle du 23 juin.  
La candidature du club de Paron, pour assurer l'organisation de ces deux manifestations, est validée

➤ Match Migennes / Saint-Clément du 12/03/23 : le joueur Carlos BARROS (Saint-Clément) a participé au match alors qu'il était suspendu en FFF

Décision de la commission : match perdu pour Saint-Clément, soit 3-0 et 0 pt

➤ Match de coupe ASOFA / Saint-Clément du 19/03/23 : le licencié Carlos BARROS (Saint-Clément) a participé au match en qualité de responsable d'équipe alors qu'il était suspendu en FFF

Décision de la commission : match perdu pour Saint-Clément, soit 3-0 et 0 pt

➤ Match de coupe Seignelay / Portugais d'Auxerre du 26/02/23 : lecture d'un message envoyé par le responsable du club des Portugais d'Auxerre, Jean-Manuel GALHARDO. Il conteste la décision prise par la CTD, à savoir match perdu pour abandon de terrain.

☞ Une réponse lui sera prochainement apportée par le responsable de la commission

➤ Le compte rendu de la commission disciplinaire de 1ère instance, relatif à l'exclusion de la coupe de l'Yonne des équipes d'ACSRA-ASC et des Bréandes 1, a été modifié afin de clarifier la décision prise par ses membres.

☞ Il faut désormais lire «La commission décide d'exclure les deux équipes de la coupe de l'Yonne et les joueurs inscrits sur la feuille de match ne peuvent pas aller renforcer **une autre équipe de leur club** dans la coupe de l'Yonne », au lieu de « La commission décide d'exclure les deux équipes de la coupe de l'Yonne et les joueurs inscrits sur la feuille de match ne peuvent pas aller renforcer une autre équipe dans la coupe de l'Yonne.

➤ Brichères : lecture d'un message de Jean-Pierre TAQUE au sujet des faits qui se sont déroulés lors du tournoi en salle à Auxerre, entraînant l'exclusion de son équipe avec celle de Saint-Valérien.

☞ La commission disciplinaire de 1ère instance a été officiellement saisie afin de traiter ce dossier

➤ Match Bléneau / Mailly-le-Château du 02/04/23 : des observations ont été formulées sur la feuille de match par l'arbitre de la rencontre, dénonçant des insultes proférées à son encontre par le responsable de Mailly-le-Château.

☞ Les dirigeants et capitaines de ces deux équipes seront prochainement convoqués pour être auditionnés par les membres de la commission d'application des règlements

➤ Candidats reçus à l'examen théorique à l'issue de la formation d'arbitrage du 11 mars 2023 : Nelson BARBOSA, José Carlos DE OLIVEIRA, Jean-Michel PAVÉ, Pascal SAVRY

➤ Changement de mail de Dominique Chartier : dominiquechartier54@gmail.com

➤ Propositions de modification du règlement : les clubs sont invités à envoyer leurs propositions au secrétariat de la commission (bizot89@orange.fr) avant le 10 mai 2023. Les membres de la commission peuvent également faire des propositions qui seront soumises au vote des clubs.

Les personnes qui étaient licenciées la saison précédente et qui sont à jour de licence pour la saison en cours peuvent envoyer leur candidature pour intégrer la CTD football avant le 10 mai 2023, par mail au secrétariat de la commission

➤ Le tirage des 1/2 finales de la Coupe de l'Yonne se déroulera le mardi 18 avril

**Date de la prochaine réunion : vendredi 12 mai 2023**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

La Secrétaire  
Marie-Claude MOREAU